

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

25.00 crédits	0 h + 15.0 h	Q1
---------------	--------------	----



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme des activités d'immersion linguistique, l'étudiant(e) de bac 3 démontre, dans les épreuves proposées par l'institution d'accueil, qu'il/elle est capable de :</p> <p>Manier correctement et précisément la syntaxe et le lexique d'une ou deux langues C lors des épreuves d'évaluation proposées par l'université d'accueil ;</p> <p>Mobiliser, dans son activité professionnelle, les connaissances théoriques enseignées ;</p> <p>Comprendre l'information, l'emmagasiner et la remobiliser de manière efficace lors des épreuves proposées par l'université d'accueil ;</p> <p>Utiliser la langue C dans des situations de communication orale authentiques, tant académiques qu'extrascolaires (constitution d'un contrat d'études, démarches administratives, etc.) ;</p> <p>Utiliser la langue C dans des situations de communication écrite authentiques, tant académiques qu'extrascolaires (démarches administratives, constitution d'un contrat d'études, etc.) ;</p> <p>Apprivoiser les cultures (nationale et étrangères) propres à chaque langue dans leurs dimensions historiques, géopolitiques, économiques, juridiques, sociales et artistiques ;</p> <p>Détecter les composantes socioculturelles sous-jacentes d'un texte oral ou écrit ;</p> <p>Analyser les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes, l'intertextualité d'un texte oral ou écrit.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les méthodes d'évaluation varient en fonction des destinations et des Institutions d'accueil
Méthodes d'enseignement	Les méthodes d'enseignement varient en fonction des destinations et des Institutions d'accueil
Contenu	<p>Programme équilibré comportant des cours qui contribuent à</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la connaissance active et passive de la langue du pays d'accueil, maintenir et améliorer le niveau de la deuxième langue de l'étudiant et, éventuellement, acquérir une troisième langue ; - approfondir les connaissances culturelles du pays d'accueil (histoire, géographie, presse, etc.) ; - perfectionner les mécanismes et stratégies à mobiliser lors de l'exercice de la traduction ; - s'initier aux discours (économie, droit, sciences et techniques...) et outils (informatique, terminologie, recherche documentaire) spécialisés. <p>Le programme complet des cours est disponible sur la plate-forme d'enseignement à distance de l'université d'accueil.</p>
Autres infos	<p>Le premier semestre du bloc 3 du bachelier en traduction et interprétation est consacré aux Activités d'immersion multiculturelle (25 crédits) : séjour d'études à l'étranger dans une université partenaire ou stage en Belgique ou à l'étranger.</p> <p>Le séjour d'échange ou le stage font l'objet d'une convention et d'un contrat de bourse.</p> <p>Seul-e-s les étudiant-e-s qui ont validé au moins 105 crédits de leur programme de bachelier ont accès aux Activités d'immersion culturelle.</p> <p>Les Activités d'immersion multiculturelle valent 25 crédits ECTS et font l'objet d'une note unique calculée en multipliant les notes par les crédits attachés aux cours suivis à l'étranger et en ramenant à une moyenne sur 20; l'étudiant-e est tenu-e d'inscrire les 25 crédits à son programme annuel, sans possibilité pour lui-elle de répartir cet ensemble de 25 crédits sur deux années académiques consécutives.</p> <p>Les cours auxquels l'étudiant-e est inscrit-e dans l'université d'accueil sont assimilés à des activités d'apprentissage : s'il-elle ne présente pas un des examens, conformément aux « Dispositions d'exécution du règlement général des études et des examens pour la Faculté de traduction et interprétation Marie Haps » (Point III, article 5, paragraphe 1, alinéa 2), l'absence l'emportera et l'étudiant-e obtiendra une note d'absence pour l'ensemble de l'UE, tant qu'il-elle n'aura pas présenté cet examen.</p>

Faculté ou entité en charge:

TIMB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en traduction et interprétation	TIMB1BA	25		